

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Bureau des élections de la Préfecture de la Somme

**Élections régionales
(2004-2021)**

Répertoire méthodique détaillé

315 W

établi par

Inès GUÉRIN, attaché administratif

sous le contrôle scientifique de

Anne LEJEUNE, conservateur général du patrimoine, directrice

SOMMAIRE

Introduction

Présentation du versement page 3

Communicabilité page 4

Sources complémentaires page 5

Répertoire numérique détaillé page 8

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 315 W a été effectué par le bureau des élections et de la réglementation générale de la Préfecture de la Somme le 1^{er} avril 2025. Il contient les documents relatifs aux élections régionales de la période 2004-2021 (procès-verbal de recensement général des votes et ses annexes, procès-verbaux, bulletins nuls, feuilles de pointage, documentation).

En accord avec le service versant, les documents ont été sélectionnés selon un échantillonnage géographique permanent ciblant les communes rurales, les petites et moyennes villes ainsi qu'une grande ville afin de refléter le plus objectivement possible le territoire et sa disparité de constitution. Les votes blancs n'ont pas fait l'objet du versement, ces derniers étant comptabilisés au sein des procès-verbaux. Seuls les bulletins nuls ont été conservés.

Ce versement comprend 36 articles et représente 2,6 mètres linéaires de documents.

Le bureau des élections de la Préfecture de la Somme

Placé sous la responsabilité de Monsieur Nicolas Grenier, directeur de la citoyenneté et de la légalité, le bureau des élections de la préfecture de la Somme est le garant de l'organisation administrative, juridique, budgétaire et matériel des élections politiques générales et partielles. Tous les bureaux associés à cette direction sont situés au 51 rue de la République à Amiens.

Les élections régionales

Les lois de décentralisation des 2 mars 1982 et 10 juillet 1985 instituent les Régions en tant que collectivité territoriale, instaurant ainsi les élections régionales.

Le mandat des conseillers régionaux de six ans est renouvelable pour l'ensemble des conseils selon un scrutin proportionnel de liste à un seul tour.

Depuis 1986, les élections ont lieu au suffrage universel et, depuis les élections de 2004, dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

La loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales entraîne la fusion des Régions, faisant passer leur nombre de 22 à 13 sans pour autant que le mode de scrutin ne soit modifié. Toutefois, la durée de mandat des conseillers est adaptée afin de coïncider avec l'entrée en vigueur des nouvelles limites régionales (décembre 2015) et avec les élections départementales (mars 2021).

Les élections régionales ont lieu au mois de mars tous les six ans, à l'exception des élections de 2015, décalées en décembre à la suite du redécoupage des régions, et des élections de 2021 reportées en juin en raison de la pandémie de Covid-19.

Intérêt historique du versement

Permettant de contribuer aux recherches politiques pour le département de la Somme, ce versement reflète également les tendances nationales et idéologiques des électeurs.

Les listes d'émargement (315 W 9) sont des extraits de la liste électorale générale, établis par bureau de vote afin d'enregistrer le vote de l'électeur. Ces listes présentent l'intérêt de donner une image détaillée des électeurs qui ont voté lors d'un scrutin ; elles pourront en particulier permettre

des études sur le comportement du corps électoral en fonction de critères géographiques et sociaux au-delà des chiffres bruts.

Communicabilité

Selon le code du patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application des délais spéciaux.

L'accès aux documents électoraux relève pour certains de dispositions spéciales du code électoral - articles L. 28, R. 10 et R. 16 ; L. 68 et LO. 179.

La communication des listes d'émargement (315 W 9) est régie par les dispositions du dernier alinéa de l'article L. 68 du code électoral, selon lequel « les listes d'émargement déposées à la préfecture ou à la sous-préfecture sont communiquées à tout électeur requérant pendant un délai de dix jours à compter de l'élection et, éventuellement, durant le dépôt des listes entre les deux tours de scrutin, soit à la préfecture ou à la sous-préfecture, soit à la mairie ». Passé ce délai, ces documents administratifs ne sont pas communicables dès lors qu'ils révèlent le choix d'électeurs nommément désignés de se rendre ou non aux urnes, choix qui relève du secret de la vie privée.

Selon le code du patrimoine, les informations relatives à la protection de la vie privée sont soumises à un délai de communicabilité qui est de cinquante ans à compter de la date du document ou du document le plus récent inclus dans le dossier.

La communicabilité des articles de ce versement est libre, excepté pour l'article 315 W 9 qui sera communicable en 2061 (délai de 50 ans échu).

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie

BEAUREPAIRE-HERNANDEZ Adeline et GUEDJ Jérémy. *L'entre-deux électoral, une autre histoire de la représentation politique en France, XIXe-XXe siècles*. 2015. Presses universitaires de Rennes [cote aux Archives de la Somme : 8° 5677]

BRECHON Pierre, *La France aux urnes : soixante ans d'histoire électorale*, Paris, La Documentation Française, 2009.

Lehingue (Patrick). *Le Vote, Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*. 2011. La découverte. [8° 5409]

PONCEYRI Robert, ALBOUY Serge, *Les élections sous la Ve République*, Toulouse, Privat, 1989.

Voter au village : les formes locales de la vie politique, XXe-XXIe siècles, 2021. Presses universitaires du Septentrion [8° 6174]

Sources archivistiques

Archives départementales de la Somme

Archives modernes, série M

Sous série 3M : élections

A noter : Les listes électorales de la période 1830-1939 sont numérisées et consultables à partir sur le site internet <https://archives.somme.fr>, dans la rubrique "Archives en ligne".

Archives contemporaines, série W

Cabinet du préfet

23 W	Bureau des élections, élections politiques.	1946-1977
41 W	Maires, adjoints et conseillers municipaux.	1945-1971
93 W	Référendum, élections présidentielles, élections régionales, élections cantonales et élections municipales : listes d'émargement. <i>Ce versement a été effectué le 20 novembre 2013 par les Archives municipales et communautaires d'Amiens qui le conservaient dans leurs collections en lieu et place de la Préfecture.</i>	1985-1998
263 W	Élections présidentielle et législatives : listes d'émargements et procès-verbaux centralisateurs. <i>Documents à réserver en ligne préalablement à la consultation en salle de lecture.</i>	2022

1052 W*	Élections, organisation des référendums, instructions, campagnes, résultats.	1946-1958
1151 W*	Municipales 2 ^e tour, messages, résultats.	1945-1946

Bureau des élections et du conseil aux collectivités locales

966 W	Élections : conseils de prud'hommes (1954-1977), tribunaux et chambres de commerce (1955-1971), chambre départementale d'agriculture (1954-1970), chambre des métiers (1946-1968), organismes de gestion de la mutualité sociale agricole (1949-1971), tribunaux paritaires des baux ruraux (1955-1972), caisse de prévoyance sociale artisanale de la Somme (1953), caisses artisanales d'allocation vieillesse (1969), caisse d'allocations familiales (1955), commissions de classement du tabac (1963-1965).	1946-1977
967 W	Élections municipales ¹ : scrutins de 1945, 1947, 1953, 1959, 1965 et 1971.	1945-1971
968 W	Élections des délégués aux collèges départementaux, chargés d'élire les membres du Conseil de la République : scrutins de novembre et décembre 1946, octobre et novembre 1948, avril 1952 et mai 1958.	1946-1958
969 W	Élections législatives : scrutins d'octobre 1945, juin et novembre 1946.	1945-1946
970 W	Élections municipales : scrutins de 1945, 1947, 1953, 1959, 1965. Scrutin complémentaire de 1962.	1945-1965
971 W	Élections cantonales : scrutin de septembre 1945, mars 1949, mai 1957, avril 1958, octobre 1959, juin 1961, mars 1964, juin 1965, février 1966, mars et octobre 1967, mars et octobre 1970, juillet 1972, septembre 1973 et mars 1976.	1945-1976
972 W	Élections : listes électorales des années 1945-1958, 1960-1965, 1967-1972.	1945-1972
973 W	Élections présidentielles : scrutins de 1958, 1969 et 1974.	1958-1974
974 W	Consultations par voie de référendum : scrutins d'octobre 1945, mai et octobre 1946, septembre 1958, janvier 1961, avril et octobre 1962, avril 1969, avril 1972.	1945-1972
975 W	Élections législatives : scrutins de juin 1951, janvier 1956, novembre 1958, mars 1967, juin 1968 et mars 1973.	1951-1973

¹Voir infra 970 W.

976 W	Élections sénatoriales : scrutin d'avril 1959, de juin et juillet 1966, septembre 1977.	1959-1966
986 W	Élections consulaires et politiques.	1967-1971
992 W	Élections cantonales et européennes.	1979
999 W	Listes électorales politiques, élections politiques et consulaires ; recensement de la population.	1968-1978
1018 W	Élections présidentielles et législatives.	1981
1096 W	Listes électorales.	1982-1984
1097 W	Procès-verbaux des élections cantonales.	1985
1144 W	Élections régionales, législatives, sénatoriales, cantonales, municipales ; élections consulaires (chambres de commerce, des métiers, conseil de prud'hommes) ; élections agricoles.	1964-1986
1202 W	Élections législatives, présidentielles, cantonales, municipales et au conseil de prud'hommes. Organisation des élections (personnel, matériel). Campagne nationale du 9 au 13 mai 1973 pour la recherche médicale française.	1948-1988
1226 W	Élections municipales (1983), cantonales, européennes, consulaires, référendum, tribunaux paritaires des baux ruraux.	1977-1989
1325 W	Élections cantonales, législatives ; référendum ; élections des chambres de commerce et d'industrie.	1985-1993
1436 W	Élections municipales, cantonales, législatives, présidentielles ; listes électorales. Chambre de commerce et d'industrie. Tribunaux des baux ruraux. <i>Éliminations partielles en novembre 2014.</i>	1946-2002
1524 W	Élections cantonales, régionales et des représentants au Parlement européen.	2004

SOUS-PRÉFECTURE DE PÉRONNE

1388 W	Élections municipales, cantonales et législatives (1940-1995). Expulsions de logements (1949-1996).	1940-1996
1526 W	Élections municipales et cantonales des 9 et 16 mars 2008 : listes d'émargement, par cantons.	2008

Répertoire méthodique

315 W 33-34	Élections régionales 2004 : procès-verbal de recensement général des votes et ses annexes.		
	315 W 33	Tour 1.	2004
	315 W 34	Tour 2.	2004
315 W 1-12	Élections régionales 2010 : procès-verbaux, bulletins nuls, feuilles de pointage.		
	315 W 1-3	Tour 1.	
	315 W 1	Amiens Bureau 2, Amiens Bureau 23, Amiens Bureau 28, Amiens Bureau 35, Amiens Bureau 39, Amiens Bureau 44, Béhen, Berteaucourt-les-Dames, Caix, Cayeux-en-Santerre.	2010
	315 W 2	Flixecourt Bureau 1, Flixecourt Bureau 2, Havernas, Grébault-Mesnil, Le Crotoy Bureau 1, Le Crotoy Bureau 2, Le Crotoy Bureau 3, Le Quesnel, Longueau Bureau 1, Longueau Bureau 2, Longueau Bureau 3.	2010
	315 W 3	Méaulte, Montdidier bureau 1, Montdidier bureau 2, Montdidier bureau 3, Pernois, Tours-en-Vimeu.	2010
	315 W 4-8	Tour 2.	
	315 W 4	Amiens Bureau 23, Amiens Bureau 26, Amiens Bureau 28, Amiens Bureau 35, Amiens Bureau 39, Amiens Bureau 44, Béhen, Berteaucourt-les-Dames, Caix.	2010
	315 W 5	Cayeux-en-Santerre, Flixecourt Bureau 1, Flixecourt Bureau 2, Grébault-Mesnil, Havernas, Le Crotoy bureau 1, Le Crotoy Bureau 2, Le Crotoy bureau 3, Le Quesnel, Longueau Bureau 1.	2010
	315 W 6	Longueau bureau 2, Longueau bureau 3, Longueau bureau 4, Méaulte.	2010
	315 W 7	Montdidier bureau 1, Montdidier bureau 2, Montdidier bureau 3, Pernois, Tours-en-Vimeu.	2010

	315 W 8	Élections régionales 2010 : Procès-verbaux centralisateurs T1 Flixecourt, Le Crotoy, Longueau et Montdidier et T2, Flixecourt, Le Crotoy, Longueau et Montdidier.	2010
	315 W 9	Tours 1 et 2 : listes d'émargement. Béhen, Berteaucourt-les-Dames, Caix, Cayeux-en-Santerre, Grébault-Mesnil-Havernas, Le Crotoy Bureau 1, Le Crotoy Bureau 2, Le Crotoy Bureau 3, Le Quesnel, Méaulte, Pernois.	2010
	315 W 10-11	Procès-verbaux du recensement général des votes.	
	315 W 10	Tours 1 et 2, région Picardie : feuille de proclamation de l'élection des conseillers régionaux de Picardie.	2010
	315 W 11	Tour 1, départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme et leurs annexes.	2010
	315 W 12	Tour 2, départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme et leurs annexes.	2010
315 W 13-32	Élections régionales 2015 : procès-verbaux, bulletins nuls, feuilles de pointage.		
	315 W 13-17	Tour 1.	
	315 W 13	Amiens bureau 2, Amiens bureau 3, Amiens bureau 13, Amiens bureau 23, Amiens bureau 28, Amiens bureau 35.	2015
	315 W 14	Amiens bureau 39, Amiens bureau 44, Béhen, Berteaucourt-les-Dames, Caix, Cayeux-en-Santerre, Flixecourt bureau 1, Flixecourt bureau 2, Grébault-Mesnil, Havernas, Le Crotoy bureau 1, Le Crotoy bureau 2, Le Crotoy bureau 3.	2015
	315 W 15	Le Quesnel, Longueau bureau 1, Longueau bureau 2, Longueau bureau 3, Longueau bureau 4, Méaulte, Pernois, Montdidier bureau 1, Montdidier bureau 2.	2015
	315 W 16	Montdidier bureau 3, Tours-en-Vimeu.	2015
	315 W 17	Procès-verbaux centralisateurs : Abbeville, Acheux-en-Vimeu, Ailly-sur-Noye, Ailly-sur-Somme, Airaines,	2015

		Albert, Amiens, Ault, Beaucamps-le-Vieux, Beaumont-Hamel, Beauval, Boismont, Bouillancourt-en-Séry, Bouttencourt, Boves, Camon, Cayeux-sur-Mer, Conty, Corbie, Crécy-en-Ponthieu, Crouy-Saint-Pierre, Doingt-Flamicourt, Domléger-Longvillers, Dompierre-sur-Authie, Doullens, Eppeville, Equennes-Eramecourt, Feuquières-en-Vimeu, Flesselles, Flixecourt, Fressenneville, Friville-Escarbotin, Gamaches, Hallencourt, Ham, Hescamps, Hombleux, Hornoy-le-Bourg, Lanchères, Le Crotoy, Longueau, Mailly-Maillet, Maisnières, Mers-les-Bains, Montdidier, Moreuil, Moyenneville, Namps-Maisnil, Nesle, Nibas, Pendé, Péronne, Piennes-Onvillers, Poix-de-Picardie, Pont-de-Metz, Quend, Rivery, Roisel, Rosières-en-Santerre, Roye, Rue, Saigneville, Saint-Ouen, Saint-Valéry-sur-Somme, Saleux, Salouël, Vignacourt, Villers-Bocage, Villers-Bretonneux.	
	315 W 18-25	Tour 2.	
	315 W 18	Abbeville bureau 14, Amiens bureau 2, Amiens bureau 23, Amiens bureau 28.	2015
	315 W 19	Amiens bureau 34, Amiens bureau 35, Amiens bureau 39, Amiens bureau 44.	2015
	315 W 20	Amiens bureau 47, Béhen, Berteaucourt-les-Dames, Caix, Cayeux-en-Santerre.	2015
	315 W 21	Flixecourt bureau 1, Flixecourt bureau 2, Grébault-Mesnil, Harponville, Havernas, Le Crotoy bureau 1, Le Crotoy bureau 2, Le Crotoy bureau 3.	2015
	315 W 22	Le Quesnel, Longueau bureau 1, Longueau bureau 2, Longueau bureau 3.	2015
	315 W 23	Longueau bureau 4, Méaulte, Montdidier bureau 1, Montdidier bureau 2.	2015
	315 W 24	Montdidier bureau 3, Pernois, Sains-en-Amiénois, Tours-en-Vimeu.	2015
	315 W 25	Procès-verbaux centralisateurs : Abbeville, Acheux-en-Vimeu, Ailly-sur-Noye, Ailly-sur-Somme, Airaines, Albert, Amiens, Ault, Beaucamps-le-Vieux, Beaumont-Hamel, Beauval, Boismont, Bouillancourt-en-Séry, Bouttencourt, Boves, Camon, Cayeux-sur-Mer, Conty,	2015

		Corbie, Crécy-en-Ponthieu, Crouy-Saint-Pierre, Doingt-Flamicourt, Domléger-Longvillers, Dompierre-sur-Authie, Doullens, Eppeville, Equennes-Eramecourt, Feuquières-en-Vimeu, Flesselles, Flixecourt, Fressenneville, Friville-Escarbotin, Gamaches, Hallencourt, Ham, Hescamps, Hombleux, Hornoy-le-Bourg, Lanchères, Le Crotoy, Longueau, Mailly-Maillet, Maisnières, Mers-les-Bains, Montdidier, Moreuil, Moyenneville, Namps-Maisnil, Nesle, Nibas, Pendé, Péronne, Piennes-Onvillers, Poix-de-Picardie, Pont-de-Metz, Quend, Rivery, Roisel, Rosières-en-Santerre, Roye, Rue, Saigneville, Saint-Ouen, Saint-Valéry-sur-Somme, Saleux, Salouël, Vignacourt, Villers-Bocage, Villers-Bretonneux.	
	315 W 26-27	Procès-verbal de recensement général des votes et ses annexes.	
	315 W 26	Tour 1.	2015
	315 W 27	Tour 2.	2015
	315 W 28-32	Documentation.	
	315 W 28	Circulaire d'organisation du scrutin transmise aux maires.	2015
	315 W 29	Rapport d'analyse des résultats des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.	2016
	315 W 30	Procès-verbal d'installation de la commission de propagande du 13 novembre 2015 et ses annexes.	2015
	315 W 31	Procès-verbal de la commission de propagande du 17 novembre 2015 et ses annexes.	2015
	315 W 32	Procès-verbal de la commission de propagande du 9 décembre 2015 et ses annexes.	2015
315 W 35-36	Élections régionales 2021 : procès-verbaux centralisateurs.		
	315 W 35	Tour 1 : Abbeville, Acheux-en-Vimeu, Ailly-sur-Noye, Ailly-sur-Somme, Amiens, Ault, Beaucamps-le-Vieux, Boismont, Bouillancourt-en-Séry, Bouttencourt, Boves,	2021

		Camon, Carnoy-Mametz, Cayeux-sur-Mer, Conty, Cr�cy-en-Ponthieu, Doingt, Doml�ger-Longvillers, Dompierre-sur-Authie, Eppeville, Equennes-Eramecourt, Etinehem-M�ricourt, Feuqui�res-en-Vimeu, Flesselles, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Fressenneville, Gamaches, Hallencourt, Hombleux, Hypercourt, Le Crotoy, Mailly-Maillet, Maisni�res, March�lepot-Misery, Mers-les-Bains, Moreuil, Moyenneville, Namps-Maisnil, �-de-Selle, Pend�, P�ronne, Piennes-Onvillers, Quend, Rivery, Roye, Saint-Ouen, Saleux, Salou�l, Rosi�res-en-Santerre, Trois-Rivi�res, Vignacourt, Villers-Bocage.	
		Tour 2 : Flixecourt, Le Crotoy, Longueau, Maisni�res, Montdidier.	